

ATTESTATION SUR L'HONNEUR

(Art. 272 alinéa 1^{er} du Code Civil)

Dans le cadre de la fixation d'une prestation compensatoire, par le Juge ou par les parties dans la convention visée à l'article 278, ou à l'occasion d'une demande de révision, les parties fournissent au Juge, une déclaration certifiant sur l'honneur, l'exactitude de leurs ressources, revenus, patrimoine et conditions de vie

Je soussigné (e),

NOM :

Prénoms :

Profession :

Adresse :

certifie sur l'honneur n'avoir d'autres ressources et patrimoine que ceux énumérés ci-dessus, ainsi que l'exactitude des renseignements suivants :

I - RESSOURCES - REVENUS ANNUELS :

- a) salaires nets imposable de l'année :
- b) retraites :
- c) bénéfices industriels et commerciaux :
- d) bénéfices non commerciaux :
- e) revenus fonciers :
- f) revenus des valeurs mobilières :
- g) autres revenus (préciser la nature : indemnités journalières ou indemnités ASSEDIC, etc...) :
- h) prestations familiales ou sociales (préciser la nature) :

II - PATRIMOINE :

A) actif :

a) immeubles :

- nombre :
- valeur :
- situation en France ou à l'étranger :
- sont-ils des biens propres :
- sont-ils des biens communs :
- sont-ils des biens indivis :
- sont-ils affectés d'un prêt :
 ⇒ si oui, montant du capital restant dû :
- sont-ils grevés d'une sûreté (hypothèques, etc...) :

b) valeurs mobilières (détailler et chiffrer) :

c) comptes épargne CEL, PEL, Codevi, etc... (détailler et chiffrer) :

d) autres : mobilier, véhicule, fonds de commerce, actifs professionnels, etc ... (détailler et chiffrer) :

B) passif :

III - CONDITIONS DE VIE, notamment charges partagées avec une tierce personne, logement ou frais liés à la location, ou charges particulières supportées par la personne soussignée :

Fait à
le
signature